

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District de Hamilton**119, rue King Ouest, 11<sup>e</sup> étage

Hamilton ON L8P 4Y7

Téléphone : 800 461-7137

**Rapport public****Date d'émission du rapport :** 24 novembre 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1346-0008**Type d'inspection :**

Incident critique

Suivi

**Titulaire de permis :** Waterdown Long Term Care Centre Inc.**Foyer de soins de longue durée et ville :** Alexander Place, Waterdown**RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 20, 21 et 24 novembre 2025.

Les inspections concernaient :

- Le signalement : n° 00158922 – incident critique (IC) n° 2861-000045-25 prévention des mauvais traitements et de la négligence.
- Le signalement : n° 00161310 – suivi n° 1 – Ordre de conformité (priorité élevée) n° 001 de l'inspection n° 2025-1346-0007 aux termes de l'alinéa 53 (1) 2 du Règl. de l'Ont. 246/22 relatif aux programmes requis, date limite de mise en conformité : 18 novembre 2025.

**Ordres de conformité délivrés antérieurement**

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1346-0007 aux termes de l'alinéa 53 (1) 2 du Règl. de l'Ont. 246/22.

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District de Hamilton**

119, rue King Ouest, 11<sup>e</sup> étage  
Hamilton ON L8P 4Y7  
Téléphone : 800 461-7137

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Prévention et gestion relatives aux soins de la peau et des plaies
- Prévention des mauvais traitements et de la négligence

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, les inspectrices ou les inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.